



DOSSIER D'INITIATION CHRETIENNE



Chers amis,

J'ai pris la décision, pour l'accompagnement et le suivi de nos catéchumènes de proposer ce dossier à remplir. Il permettra à l'équipe diocésaine d'être mieux renseignée sur la situation et le cheminement de chaque catéchumène pour mieux s'adapter à leur histoire et mieux les accompagner vers les trois sacrements de l'initiation chrétienne.

Je vous invite donc, au fur et à mesure du cheminement de vos catéchumènes de renvoyer au Service diocésain du catéchuménat la fiche correspondante.

Je vous remercie tout en m'excusant de vous donner du travail en plus et vous assure de mes sentiments les plus fraternels.

Perpignan, le 2 Septembre 2017

N. Turini

Ce dossier vous aidera à remplir les différentes fiches de renseignements ci-jointes et souligne des points d'attention particuliers dans les différentes étapes du parcours catéchuménal.

1./ Accueil de la personne

Un candidat se présente pour demander à recevoir les trois sacrements de l'initiation chrétienne, il est accueilli, écouté et le parcours catéchuménal (voir schéma page suivante) lui est présenté. Le temps de l'accueil est nécessaire pour apprendre à se connaître, s'approprier et se mettre en confiance. Une mise en route pour une belle aventure. C'est le temps de la première évangélisation et de la conversion. La durée de ce temps est variable.

➔ **A l'issue de la deuxième rencontre, merci de faire parvenir au service diocésain les fiches de renseignements accompagnées d'un extrait de naissance et d'une photo d'identité.** (Le dossier sera rempli par le curé ou par un membre de l'équipe d'accompagnement, jamais par le candidat lui-même).

2./ Entrée en catéchuménat

L'entrée en catéchuménat traduit la volonté personnelle d'un adulte de recevoir le Baptême. Cette étape liturgique est vécue en paroisse, avec les membres de l'équipe d'accompagnement qui en seront témoins.

Par l'entrée en catéchuménat, la personne est accueillie dans la communauté chrétienne. Elle est désormais unie à l'Eglise qui la considère déjà comme sienne, en lui accordant des prérogatives propres aux chrétiens et reçoit le nom de catéchumène, "*celui qui écoute la Parole de Dieu*". L'équipe d'accompagnement initiera progressivement le catéchumène à participer à la vie communautaire.

Commence alors le temps du catéchuménat.

Pour préparer la célébration de l'entrée en catéchuménat, le prêtre et l'équipe d'accompagnement se référeront au Rituel de l'initiation Chrétienne des Adultes (RICA).

➔ **Après la célébration, merci de faire parvenir, dans les quinze jours, au service diocésain, la fiche d'entrée en catéchuménat.**

3./L'appel décisif

Sont concernés les adultes qui seront baptisés au cours des prochaines fêtes pascales.

L'appel décisif est un grand moment dans la vie du catéchumène, c'est une célébration solennelle et **diocésaine** où l'Eglise procède au choix et à l'admission des catéchumènes (RICA 127). C'est normalement le premier dimanche de Carême qu'au nom du Christ et de l'Eglise, l'évêque appelle le catéchumène au baptême.

Ses parrains/marraines, ses accompagnateurs ont témoigné de lui, ils seront présents à cette célébration pour l'entourer.

➔ FAIRE PARVENIR AU PLUS TARD LE 8 JANVIER

- la lettre de demande de baptême qui sera transmise à notre évêque, exprimant ce qui l'a conduit à demander le baptême et quel a été son cheminement.

- Le prêtre et /ou l'équipe d'accompagnement rédigera quelques lignes présentant le catéchumène sur sa situation familiale actuelle, sur ce qui a particulièrement favorisé l'éveil de la foi, ce qui pourra l'aider après son baptême à développer sa vie chrétienne.

4./ Les scrutins

Le temps du Carême est un temps de conversion commune des catéchumènes et des baptisés, temps de catéchèse, de pratique pénitentielle et de découverte de l'amour de Dieu. L'Eglise offre trois rites pénitentiels: les scrutins. Ils se déroulent dans ce temps liturgique en suivant les grands textes de l'Evangile se référant à l'eau, à la lumière et à la vie. Le 1^{er} scrutin est traditionnellement vécu en diocèse, les deux autres sont célébrés par le prêtre en paroisse (4^e et 5^e dim. de carême).

5./ Le Baptême, l'Eucharistie

Au cours de la veillée pascale, en paroisse, les catéchumènes sont baptisés et reçoivent le Saint-Sacrement pour la première fois.

6./ La Confirmation

a./ Dans le diocèse de Perpignan-Erne, les adultes baptisés à Pâques, appelés maintenant néophytes sont confirmés par l'évêque au cours d'un rassemblement diocésain. Merci de faire parvenir au service diocésain dans les quinze jours qui suivent le Baptême:

- ➔ La demande du sacrement de Confirmation
- ➔ Le certificat de Baptême

b./ Pour les autres personnes qui demandent la Confirmation, merci de faire parvenir avant le 1^{er} mars:

- ➔ La lettre du confirmand à notre Evêque, exprimant ce qui l'a conduit à demander la Confirmation et quel a été son cheminement.
- ➔ Quelques lignes du prêtre et /ou de l'équipe d'accompagnement précisant comment s'est fait l'accompagnement et ce qui aidera le confirmand à développer sa vie chrétienne et sacramentelle.

N'hésitez pas à faire appel à l'équipe diocésaine du catéchuménat pour toute question ou soutien.

Laurence Leger et Isabelle Teroitin,
Service diocésain du Catéchuménat
Parc Ducup, Centre Jean-Paul II, PERPIGNAN
catechumenat.perpignan@gmail.com
Tél .: 04 68 35 86 47/ 06 10 67 89 34 (Isabelle)

